



## Compte rendu CAP mobilité des 16 & 17 mai 2017



### **1/ Déclaration Préalable SNAFiT**

<http://snafit-uns.org/spip.php?article175>

### **2/ Réponses de la Présidente**

#### ***RIFSEEP***

L'administration est bien consciente que l'année d'ISS en retard est un sujet sensible. Pour l'instant, le dossier est toujours à l'étude à la DGAFP.

En parallèle, les services seront avertis de leur devoir de coter les postes pour le prochain cycle de mobilité. La circulaire date de fin 2016 et est en cours d'application.

#### ***Liste unique B/B+ pour les mobilités***

L'administration a bien pris en compte le refus des OS sur ce sujet et souhaite préciser la vision de l'administration. Pour l'instant, il n'est pas question d'envisager une liste commune pour le prochain cycle de mobilité. Il convient au préalable de définir les contours et les enjeux de ce projet, et ce, en concertation avec les OS. Ensuite seulement cette procédure sera soumise au vote de la CAP.

#### ***Concours exceptionnel en Ile-de-France***

L'administration reconnaît que cette expérience n'a pas été réellement concluante, car beaucoup de candidats n'étaient pas originaires de la région. La volonté de sédentarisation des lauréats est du coup toute relative. La présidente accepte de nous donner des éléments.

#### ***Arrêtés PPCR***

A ce jour, 5000 arrêtés ont été produits sur 9700. Les services du ministère sont mobilisés pour répondre à cet effort et l'ensemble des arrêtés devraient pouvoir être réalisés avant l'automne.

#### ***Vidage du 1er grade des TSDD***

L'administration pourra fournir un état des lieux.

#### ***Mobilité pour les outre-mer.***

En effet ces nouvelles dispositions demandent d'être clarifiées et adaptés à notre ministère. Une note de gestion sera prochainement éditée.

### **3/ Déroulé de la CAP**

#### ***Complément au tableau d'avancement au grade de TSCDD au titre de 2017 spécialité TG***

Un agent inscrit au tableau d'avancement via TRGS (Tableau Retraitables au Grade Supérieur) a renoncé.

Cinq dossiers étaient en suspens. Après relecture des dossiers, l'agent retenu est M. Belarbre.

### ***Changement de spécialité***

Le changement de spécialité implique parfois un préjudice pour l'agent concernant ses chances de promotion. Nous ne sommes pas en possession de tous les éléments pour savoir si l'agent a bien conscience de ce risque. En conséquence, la CAP ne se prononcera pas.

### ***Recours Entretien Professionnel***

Trois recours ont été étudiés.

### ***Détachements entrants***

Cornet Christophe DDT 60 SEEF – TSDD/TG

Maillot Jean-Lyndo SIMEER/DIE -TSDD/TG

Marcadet Cécile DDTM 33 SML – Défavorable pour TSCDD, sera proposée dans le corps des SACDD

Marquis Stéphane DDT 41 SEB – TSPDD/TG

Muret Stéphane DIRMC CEI ISSOIR – TSDD/EI

Nicolle Bruno DDT55 – TSCDD/TG- sous réserve de vacance

Pinoit Frédéric DDTM 80 -TSDD/TG

Portheault Marlène DDT 77 – TSDD défavorable- sera proposé dans le corps des SCADD

Quellec Régis DDTM 22 TSCDD/NSMG

Santenac Bruce DRIEA/CRSI – TSDD/TG

Ugnon Laurent STRMTG/BHS TSCDD/TG

### **Intra-MEEM**

Pruvost DM Guyane- TSPDD/NSMG

### **Hors périmètre**

Bossut Marie VNF TSCDD/TG

Holbrook Frédéric Chef CEI Nemour – TSCDD/EEI

Mercier Denis CEREMA- TSCDD/TG